

Remise du rapport de Pierre Cohen

Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication, a reçu ce jour, Pierre Cohen à l'occasion de la remise de son rapport sur la situation des festivals et sur les relations entre les festivals et les partenaires publics.

À l'issue d'une consultation large et nourrie, le rapport, qui a généré de nombreuses contributions de chercheurs, d'élus et de professionnels du secteur, met en avant le rayonnement et l'impact des festivals, pour les territoires comme pour ses acteurs culturels. Il considère que les vertus d'expérimentation, de structuration et de coopération, qui sont la force de ces rendez-vous, appellent à un travail collectif de co-construction qui permette de renforcer leur légitimité.

La ministre retient notamment de ce rapport la nécessité d'une meilleure observation du secteur qui va être rendue possible par la loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine, qui vient d'être adoptée au Parlement. En marge du Festival d'Avignon, elle abordera cette semaine avec les collectivités territoriales, comment développer des outils de contractualisation visant à une meilleure reconnaissance et à un confortement des festivals.

La France est une terre de festivals, avec près de 3 000 événements chaque année. Les festivals d'été jouent un rôle fondamental pour l'économie locale et le tourisme et créent un lien social fort pour les habitants qui y participent.

Suite aux attentats au Bataclan l'an dernier, un fonds d'urgence de 7 millions d'euros avait été mis en place pour aider les organisateurs de spectacles. Ce fonds, géré par le CNV, vient d'être doublé grâce à une aide du ministère de la Culture et de la Communication, portant ainsi à 14 millions d'euros le montant alloué.

La ministre tient à rappeler que les festivals, ce sont aussi des femmes et des hommes, artistes et techniciens du spectacle, engagés dans leur réalisation. La pérennisation du régime d'assurance chômage de ces professions qui résulte de l'accord signé le 28 avril dernier entre les organisations professionnelles du secteur et qui sera agréé par l'Etat cette semaine, est un gage de poursuite de cette dynamique.

La ministre tient à remercier Pierre Cohen pour son implication dans sa mission.

Le rapport est disponible sur le site du MCC : <http://bit.ly/29uUIq9>

Contact

Ministère de la Culture et de la Communication
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse
01 40 15 80 20 / 80 11 / 82 05 / 83 90
service-presse@culture.gouv.fr